

**ARRETE n  2021-29**  
**RELATIF A LA COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTES**

**ELECTIONS PARTIELLES**  
**A distance par voie  lectronique**  
**A la Commission de la Recherche**

**Coll ge des usagers**

**Secteur des disciplines juridiques,  conomiques et  
de gestion**  
**Secteur des disciplines des disciplines de sant **  
**Secteur des sciences et technologies**

**Du mercredi 17 f vrier 2021 au vendredi 19 f vrier 2021**

Vu le Code de l'Education notamment ses articles L719-1   L719-3 et D719-1   D719-40 ;

Vu le d cret n  2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalit s de mise en  uvre du vote  lectronique par internet pour l' lection des repr sentants du personnel au sein des instances de repr sentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le d cret n  2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif   l' lection ou la d signation des membres du Conseil national de l'enseignement sup rieur et de la recherche et des conseils des  tablissements publics d'enseignement sup rieur relevant du ministre charg  de l'enseignement sup rieur ;

Vu les statuts de l'Universit  d'Angers, tels que modifi s le 24 septembre 2020 ;

Vu l'arr t  n  2021-02 du 14 janvier 2021 relatif au cadrage des  lections par voie  lectronique   distance ;

Vu l'arr t  n  2021-05 du 19 janvier 2021 relatif   l'organisation d' lections partielles   distance par voie  lectronique   la commission de la recherche ;

Vu la d lib ration n  CA003-2020 en date du 17 f vrier 2020 relatif   l' lection du Pr sident de l'Universit  d'Angers,

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE**

**ARRETE :**

**COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE ELECTRONIQUE**

Le bureau de vote  lectronique pour les  lections partielles de repr sentants des usagers   la Commission de la recherche se compose comme suit :

- **Pr sidente** : Mme Laurence ESTEVE, Directrice des affaires g n rales, juridiques et institutionnelles de l'Universit  d'Angers

- **Secr taire** : M. Olivier BONNEFOY, Responsable de la cellule institutionnelle de l'Universit  d'Angers

**- Membres :**

**Candidats à la commission recherche pour le secteur des disciplines juridiques, économiques et de gestion :** Monsieur Florian ALLAIN – Monsieur Vincenzo BUFFA – Monsieur Thibaud SZPYRKA.

**Candidat à la commission recherche pour le secteur des disciplines de santé :** Monsieur Kévin RAVENEL.

**Candidats à la commission recherche pour le secteur des sciences et technologies :** Monsieur Maxime EGÉA – Madame Aline MAKHLOUTAH – Monsieur Jean-Baptiste DOMERGUE.

**COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE CENTRALISATEUR**

Le bureau de vote centralisateur créé pour l'ensemble des scrutins organisés à distance par voie électronique du mercredi 17 février 2021 9h au vendredi 19 février 2021 17h se compose comme suit :

- **Présidente** : Mme Laurence ESTEVE, Directrice des affaires générales, juridiques et institutionnelles de l'Université d'Angers

- **Secrétaire** : M. Olivier BONNEFOY, Responsable de la cellule institutionnelle de l'Université d'Angers

**- Membres :**

**Candidats à la commission recherche pour le secteur des disciplines juridiques, économiques et de gestion :** Monsieur Florian ALLAIN – Monsieur Vincenzo BUFFA – Monsieur Thibaud SZPYRKA.

**Candidat à la commission recherche pour le secteur des disciplines de santé :** Monsieur Kévin RAVENEL.

**Candidats à la commission recherche pour le secteur des sciences et technologies :** Monsieur Maxime EGÉA – Madame Aline MAKHLOUTAH – Monsieur Jean-Baptiste DOMERGUE.

**Candidats à la commission de la formation et de la vie universitaire pour le secteur des disciplines juridiques, économiques et de gestion :** Madame Juliette LAUNOIS – Monsieur Bastien FAYET.

**Candidats à la commission de la formation et de la vie universitaire pour le secteur des lettres, sciences humaines et sociales :** Madame Julie BIRON – Madame Jessica COISGAUD.

**Délégués de liste aux élections au Conseil d'Institut de l'IAE ANGERS :** Monsieur Mael PIEPERS – Madame Flore LE ROUX.

Fait à Angers, en format électronique.  
Le Président de l'Université  
Christian ROBLÉDO

***Signé et mis en ligne le 2 février 2021***